

Conférence de presse annuelle de Swissmem du 27 février 2025

Exposé de Martin Hirzel, président de Swissmem

Mesdames, Messieurs,

Peut-être faites-vous comme moi ces temps-ci. Chaque matin, je consulte les informations et je me demande : qui va être touché aujourd'hui ? Le nouveau président américain met fin à des partenariats vieux de plusieurs décennies. Les contrats commerciaux sont remis en question et liés à des sujets non commerciaux, conclus il y a seulement quelques années lors de son premier mandat. Le droit international est remplacé par une pure politique du pouvoir. La démarche du président américain semble claire : être le plus imprévisible possible, car ainsi, aucun front uni ne peut se former contre lui. Entre l'annonce des droits de douane et leur entrée en vigueur, il s'écoule souvent plusieurs semaines marquées par l'incertitude. Et cela épuise.

Pour les entreprises, cet environnement est un cauchemar. La fiabilité du commerce étatique et la sécurité de la planification en ce qui concerne les conditions-cadres de la politique économique, qui sont importantes pour nous, se sont volatilisées. Ces incertitudes ne font qu'aggraver un climat d'investissement déjà morose. L'industrie tech suisse est directement concernée, car la nouvelle politique douanière américaine pourrait la toucher à trois niveaux d'intensité :

- Le **niveau 1**, nous l'avons déjà atteint : des droits de douane sur l'acier et l'aluminium. Mais ils vont beaucoup plus loin que ceux de 2018, puisqu'ils comprennent désormais aussi les produits en acier et en aluminium transformés. Pour l'instant, les conséquences sur les exportations de la Suisse ne peuvent pas encore être évaluées. Outre la charge douanière, les démarches bureaucratiques vont elles aussi massivement augmenter. En effet, pour chacun des produits concernés, il faudra déterminer la quantité d'acier et d'aluminium sur laquelle un droit de douane sera ensuite perçu. Cela va constituer un frein supplémentaire aux exportations. Selon une estimation du Seco, les droits de douane de 2018 concernaient un volume d'exportation de moins de 100 millions de francs suisses.
- Le **niveau 2** consisterait à imposer des droits de douane américains généralisés. L'année dernière, 15% des exportations de l'industrie tech sont parties vers les États-Unis. Cela représente des marchandises d'une valeur de plus de 10 milliards de francs. En fonction du montant des droits de douane, ce volume se réduirait drastiquement. Si ces droits de douane américains devaient être imposés simultanément à l'UE, la Suisse serait également indirectement touchée : en effet, nous fournissons des composants à l'UE, où ils sont intégrés dans des produits finis. L'exportation de ces produits vers les États-Unis serait alors désormais soumise à des droits de douane, ce qui aurait un impact sensible sur le volume. Les répercussions sur l'industrie tech suisse seraient donc déjà considérables.
- Le **niveau 3** serait atteint si l'UE, dans ses contre-mesures, traitait la Suisse comme un pays tiers, comme elle l'a fait en 2018 avec ses mesures de sauvegarde pour l'acier et l'aluminium. Dans un tel cas, jusqu'à 70% des exportations de l'industrie tech suisse seraient directement ou indirectement touchés, ce qui représente des biens d'une valeur de près de 50 milliards de francs. L'existence même de l'industrie sur le site suisse serait menacée.

La question se pose : que peut faire la Suisse dans cette situation ? Paniquer ? Mauvaise réponse, à coup sûr. Même maintenant, les chances et les opportunités existent, et il s'agit de les identifier et de les exploiter. Pour ce faire, des approches de politique étrangère comme de politique intérieure sont à considérer. **En matière de politique étrangère**, la diplomatie suisse doit être pleinement présente :

1. Elle doit rapidement convaincre l'administration Trump que la Suisse est un partenaire de confiance. La suppression des droits de douane sur les produits industriels, pour laquelle Swissmem s'est battue avec véhémence, est un atout précieux à cet égard. Nous n'avons pas non plus de système de compensation des émissions de CO₂ aux effets protectionnistes et appliquons une taxe sur la valeur ajoutée comparativement basse. De plus, le petit État qu'est la Suisse est le sixième plus grand investisseur aux États-Unis.
2. Elle doit convaincre l'UE, si celle-ci met en place des contre-mesures, de ne pas traiter la Suisse comme un État tiers. Si Bruxelles sanctionnait également notre pays par des droits de douane, les Bilatérales III n'auraient aucune chance devant le peuple. Or cela ne peut pas être dans l'intérêt de l'UE.
3. Elle doit convaincre les grandes puissances du caractère indispensable de la Suisse. En ces temps de conflits croissants, les « bons offices » pourraient connaître une renaissance. Les États-Unis, en particulier, en ont régulièrement profité par le passé.
4. Et enfin, la Confédération doit accélérer l'offensive du libre-échange. Les accords avec l'Inde, la Thaïlande et le Kosovo doivent être ratifiés rapidement. En outre, divers accords ont besoin d'une mise à jour, tels que ceux avec la Chine et le Mexique. Pour ce qui est de nouveaux accords commerciaux, le Mercosur et, si possible, les États-Unis sont les principales régions envisagées. Il nous revient de saisir ces opportunités.

Permettez-moi d'ajouter quelques remarques concernant le dernier point. Nous sommes engagés dans une course, le commerce mondial va se réorganiser autour des États-Unis. En ce qui concerne les accords avec le Mercosur et l'actualisation des accords avec le Mexique, l'UE nous a dépassés. En revanche, la conclusion de l'accord de libre-échange avec l'Inde confère actuellement à la Suisse un avantage stratégique : le Conseil des États a déjà approuvé l'accord. Je pars du principe que le Conseil national fera de même lors de la session de printemps. L'industrie attend des partis de gauche et des ONG qu'ils renoncent à lancer un référendum. Dans la situation actuelle, un échec de cet accord de libre-échange ou d'autres accords du même type serait un coup de poignard dans le dos pour nos entreprises. De plus, cela ne nuirait pas uniquement à la Suisse : l'Inde et sa population en pâtiraient aussi. Le commerce entraîne une augmentation des investissements directs : cela crée des emplois, des formations et des revenus pour la population locale, et représente un soutien au développement économique, social et environnemental en Inde.

Sur le plan de la politique intérieure, nous devrions nous distancer des inepties en matière de politique économique. Actuellement, l'« Initiative pour l'avenir » de la JS et la nouvelle « Initiative pour des multinationales responsables » entrent dans cette catégorie :

- L'initiative d'expropriation de la JS fait d'ores et déjà des dégâts en raison de la clause de rétroactivité extrêmement discutable sur le plan juridique. Selon un sondage de Swissmem, rien que parmi nos membres, un tiers des entreprises seraient concernées. Plus de 40% des propriétaires d'entreprise concernés ont déjà procédé à des clarifications au sujet d'une expatriation. Cela touche donc notre branche en plein cœur. Swissmem s'engage pour que le Parlement invalide la clause de rétroactivité, car ce serait le seul moyen de stopper un départ anticipé.

- L'« Initiative pour des multinationales responsables 2.0 » est une contrainte dangereuse. L'évolution internationale en matière de réglementation de la durabilité va dans la direction opposée. Même l'UE a reconnu qu'elle s'était enferrée dans la microgestion. L'initiative va complètement à contre-courant de la situation actuelle et met en péril la compétitivité de l'industrie suisse.

La meilleure protection à long terme contre le niveau 3 – fatal – évoqué plus haut, ce sont les Bilatérales III avec l'UE. Si la Suisse parvient à conclure ces accords, elle sera protégée des contre-mesures de l'UE. Cela est également judicieux d'un point de vue économique, car l'UE restera à l'avenir le principal partenaire commercial de la Suisse, et de loin. Dans un monde où les comportements imprévisibles, motivés par la politique du pouvoir, sont devenus une normalité, l'accès non discriminatoire au marché intérieur de l'UE devient un ancrage économiquement sûr. C'est pourquoi, lors de sa séance d'hier, le Conseil de Swissmem a réaffirmé la position qu'elle avait exprimée jusqu'à présent : oui aux Bilatérales III, mais sans concessions aux syndicats. L'association se fixera sur une position définitive lorsque les accords seront disponibles après l'examen juridique.

Pour terminer, je souhaite ajouter une remarque sur la situation en matière de sécurité. Dans ce domaine aussi, d'anciennes certitudes se sont volatilisées ces dernières semaines. Le bouclier de protection américain sur l'Europe disparaît de plus en plus. L'Europe doit pouvoir de nouveau se défendre seule, et il en va de même pour la Suisse. La guerre en Ukraine montre que cela n'est pas possible sans disposer de sa propre industrie d'armement. La Suisse s'est engagée à respecter la neutralité armée. Or, pour remplir cet engagement, elle a besoin d'une industrie de l'armement performante. Notre industrie de la sécurité et de la technique de défense a été littéralement chassée du pays ces dernières années en raison des dispositions très restrictives en matière d'exportation. Un changement de cap est nécessaire d'urgence. Swissmem attend du nouveau chef du DDPS qu'il s'engage en priorité pour de meilleures conditions-cadres pour l'industrie suisse de l'armement. Cela concerne en particulier les conditions d'exportation. Sans exportations, l'industrie suisse de l'armement ne peut pas survivre économiquement. Et sans sa propre industrie d'armement, la Suisse ne peut pas maintenir les systèmes de son armée en état de fonctionnement – ce qui met en péril direct la sécurité du pays.

Mesdames et Messieurs, nous vivons une période de turbulences, mais toute situation offre aussi des opportunités. Il incombe à la Suisse de les exploiter en menant une politique intérieure, étrangère et de sécurité qui soit intelligente et pragmatique. En outre, les atouts traditionnels de l'industrie suisse constituent aussi un facteur important dans ce nouveau monde. Il faut continuer de se concentrer sur l'innovation, car rien n'est plus convaincant que des produits de qualité supérieure. L'État n'est pas le seul à devoir se rendre indispensable vis-à-vis des grandes puissances : l'industrie tech suisse doit elle aussi continuer à faire de même.

Je vous remercie de votre attention.

Pour de plus amples renseignements :

Swissmem Communication
Pfingstweidstrasse 102, CH-8037 Zurich
Tél. : 044 384 41 11 / Fax : 044 384 42 42
E-mail : presse@swissmem.ch